Royaume du Maroc



Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme
et de la Politique de la Ville
Ecole Nationale d'Architecture

Concours d'accès à l'Ecole Nationale d'Architecture
Juillet 2013

Epreuve : Expression écrite **Durée : 1h30**

Traitez l'un des deux sujets sans dépasser 300 mots, soit l'équivalent d'une page.

Sujet 1

Un quartier se compose d'un ensemble de bâtiments, façades, ruelles, jardins, places…
Décrivez un quartier d'une ville marocaine en nous en proposant une visite guidée.

Sujet 2

La ville est un grand théâtre, à chaque coin et à chaque moment se déroulent des scènes quotidiennes : des personnes qui vaquent à leur travail, des enfants enchantés qui courent et jouent dans les rues, des gens qui se disputent, des vieux assis sur des murets qui méditent le temps passé, des nids de cigognes qui surplombent la ville…

Décrivez une scène de la ville qui vous a marqué (lieu, le temps, les personnages et le contenu de cette scène).

Critères d'évaluation : Respect du sujet, capacité d'analyse et de synthèse, qualité de réflexion, culture générale.

NB : Toute copie, ne comportant pas le nom et le numéro du candidat, sera éliminée.

Royaume du Maroc



Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme
et de la Politique de la Ville
Ecole Nationale d'Architecture

Concours d'accès à l'Ecole Nationale d'Architecture
Juillet 2013

<u>Epreuve : Expression graphique</u> **Durée : 1h**

Traitez l'un des deux sujets

Sujet 1

Dessinez une place publique.

Sujet 2

Un jour vous avez eu une expérience émotionnelle forte lors de la découverte d'un édifice, ou d'un monument au cours d'une visite ou d'un voyage, devant une architecture (moderne, contemporaine, ancienne...) ou un objet architectural à priori banal, au détour d'une promenade, de façon inattendue. Restituer de mémoire et réaliser le schéma de l'ensemble des éléments, détails, ambiances, environnement, espace, particularités.... de cette réalisaton architecturale.

<u>Critères d'évaluation :</u> Qualité du dessin, mise en page, sensibilité et création, imagination-apport personnel.

NB : Toute copie, ne comportant pas le nom et le numéro du candidat, sera éliminée.